

## AVIS DE VENTE

La Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED (COFED) procède à la vente de cinq (5) véhicules de son charroi actuellement sous immatriculation temporaire.

Il s'agit des véhicules ci-dessous :

1. TOYOTA FORTUNER de 2013, Km actuel 92 959 ;
2. TOYOTA HILUX de 2013, Km actuel 138 929 ;
3. HYUNDAI IX 35 de 2012, Km actuel 50 013 ;
4. DAIHATSU TERIOS de 2013, Km actuel 87 351 ;
5. TOYOTA FORTUNER de 2011, Km actuel 78 423 ;

Les véhicules peuvent être visités du 10 au 14 mars 2025, entre 12 et 14 heures sur le parking de la COFED, sis au croisement des avenues Marais et Haut Congo, commune de la Gombe.

Les offres doivent être remises sous enveloppe scellée au plus tard le lundi 17 mars 2025, à 15h00' à la réception de la COFED, en indiquant :

1. la référence du véhicule
2. l'identité du soumissionnaire (nom complet et adresse physique) ainsi que son numéro de contact

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site de la COFED : [www.cofed.cd](http://www.cofed.cd) ou adresser vos requêtes par e-mail à l'adresse [cofed@cofed.cd](mailto:cofed@cofed.cd)

## MODALITES PRATIQUES RELATIVES A LA VENTE DE VEHICULES

La présente note a pour objet de déterminer les modalités pratiques de la vente des véhicules défectueux et/ou amortis.

### Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses différents devis-programmes et contrats de subvention de fonctionnement précédents ayant financé les projets d'appui à l'ON 9, 10 et 11ème FED, la COFED dispose actuellement d'un charroi automobile constitué de 09 véhicules dont 07 fonctionnent normalement et 01 est totalement amorti et 01 accidenté.

A ce nombre, s'ajoutent 3 véhicules du projet PANAV qui avaient été confiés à la COFED en attendant la clôture du projet et qui à ce jour sont également complètement amortis.

Dans la mesure où l'utilisation de ces véhicules a une incidence anormalement élevée sur les frais de fonctionnement de l'institution. Il est prévu le déclassement. La valeur vénale de ces véhicules a été déterminée par un expert agréé par la SONAS.

Aussi, la COFED se propose de procéder à la vente de 5 véhicules conformément aux dispositions reprises dans le contrat de subvention qui prend en charge son fonctionnement (2.1.2).

### Modalités pratiques

La procédure de vente des véhicules est la suivante :

1. Un avis de vente est publié dans les journaux locaux ainsi que sur le site de la COFED ;
2. La valeur vénale de chaque véhicule, déterminée par une expertise externe représente le « prix plancher » ;
3. Les offres de prix doivent être remises sous enveloppe fermée auprès du coordonnateur adjoint ;
4. L'enveloppe doit porter la mention « Offre de prix article n° .... » ;
5. Le soumissionnaire se verra remettre un reçu ;
6. Les véhicules qui sont en vente en l'état peuvent être visités du 10 au 14 mars 2025 entre 12h et 14h au parking de la COFED ;
7. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les plaques d'immatriculation IT des véhicules seront immédiatement retirées et que toute taxe éventuelle due est à leur charge ;

8. Afin de sceller la vente, l'acheteur paie la somme de 200 \$ au titre de frais administratifs. Cette somme sera déduite du montant de la vente et ne sera en aucun cas remboursée dans l'hypothèse où l'acheteur décline l'offre ultérieurement ;
9. Endéans les 5 jours ouvrables suivant la vente, l'acheteur devra s'acquitter du montant total de la vente. Passé ce délai, le comité se réserve le droit de recourir à la seconde meilleure proposition.
10. Le véhicule est cédé à l'acheteur contre un acte de vente signé qu'à l'issue du paiement intégral ;
11. Un comité ad hoc est constitué avec comme mission – l'ouverture des enveloppes financières – l'analyse des offres et la proposition d'attribution au meilleur offrant - la remise officielle des véhicules aux acheteurs ainsi que la rédaction du rapport de vente.

N° Ref	VEHICULE	PLAQUE	ANNEE DE FAB	N° DE CHASSIS	KM ACTUEL	OBSERVATION
01	TOYOTA FORTUNER	045 IT 443	2011	AHTYX59G000006751	78 423	Accidenté
02	JEEP DAIHATSU TERIOS	045 IT 019	2013	JDAJ210G003005695	88 139	Déjà amorti, climatisation à réparer, peinture à retoucher
03	TOYOTA FORTUNER	045 IT 161	2013	AHTYK59G100009965	92 959	Déjà amorti, problème de boîte de vitesse, rétroviseur gauche cassé, peinture à retoucher
04	JEEP HYUNDAI IX35	045 IT 577	2012	81BDDU610527	50 760	Déjà amorti, climatisation à réparer, peinture à retoucher
05	TOYOTA HILUX	045 IT 162	2013	AHTFK22G003079827	138 929	Déjà amorti, train avant à réparer, égratignures et bosses sur la carrosserie, peinture à retoucher

**RECU**

Reçu de la part de .....

La somme de **200 \$** au titre de frais administratifs dans le cadre de la vente d'un véhicule d'occasion

Marque/Modèle :

Cette somme sera déduite du montant de la vente (Montant de la vente :.....) au moment du paiement qui surviendra au plus tard le .....

Passé ce délai, la vente sera déclarée nulle et la COFED conservera les **200 \$** au titre de frais administratifs.

Fait en double exemplaire à Kinshasa, le

**L'acheteur****Pour la COFED****Nom et signature****Nom et signature****Date****Date**